

MAIRIE DE LUSSAN
Place du Château - 30580 LUSSAN
Tél. 04.66.72.90.58
Secrétariat ouvert le lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
les mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h

Demande d'inscription scolaire

ANNEE 20.../20....

Je soussigné,

(Nom & prénom du représentant légal)

Domicilié(e).....

.....

N° tél. fixe N° portable

Mail

DEMANDE l'inscription scolaire de mon enfant :

Nom : Prénom

Né(e) le à

A l'école de

◇ Pour l'année scolaire 20.../20....

◇ A compter du

ANNEXE les documents nécessaires à l'inscription administrative :

◇ certificat médical précisant que l'enfant est apte à la scolarité,

◇ copie du livret de famille

◇ copie du carnet de vaccination

◇ copie d'un justificatif de domicile

◇ certificat de radiation délivré par le précédent établissement scolaire (uniquement en cas de changement d'établissement scolaire).

Fait à

Le

Signature du représentant légal

DOCUMENTS A FOURNIR A LA MAIRIE
AVANT TOUTE INSCRIPTION SCOLAIRE

1. Certificat médical attestant que l'enfant est apte à la scolarité
2. Copie du livret de famille
3. Copie du carnet de vaccination
4. Copie d'un justificatif de domicile
5. Certificat de radiation délivré par le précédent établissement scolaire fréquenté par l'enfant (document à fournir au plus tard, le jour de la rentrée scolaire de l'enfant, auprès du directeur (directrice) de l'école d'accueil).

IMPORTANT

Au vu de ces différents documents, l'autorisation d'inscription scolaire sera délivrée par le Maire ou l'adjoint délégué aux affaires sociales de la commune concernée, afin que les parents puissent effectuer l'inscription auprès du Directeur (Directrice) d'école.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Pour tous renseignements relatifs au transport scolaire, la cantine, la garderie, veuillez contacter le secrétariat du SIRP de Lussan, Fons/Lussan, Vallérargues, gestionnaire de ces services, en mairie de Fons/Lussan, au 04.66.72.94.69.

Le Maire,

Jean-Marc FRANCOIS